



**Mesdames et Messieurs les Professeurs d'EPS
s/c des Chefs d'établissement, Présidents des
associations sportives
s/c de Mesdames et Messieurs les Recteurs**

Paris, le 15 octobre 2013.

Objet : Reconstitution du dispositif « Football des princesses » sur l'année 2013-2014

Madame, Monsieur,

La Fédération Française de Football (FFF) et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) pérennisent l'opération « le football des princesses » dans les collèges et la prolongent dans les lycées.

Dans le cadre de l'avenant à la convention quadripartite MEN/FFF/USEP/UNSS concernant le développement du football féminin à l'école, au collège et au lycée, signé le 21 septembre 2011, la FFF a mis en œuvre au cours des années 2012 et 2013 une action « Le Football des princesses » qui a mobilisé 1800 classes, près de 50 000 élèves du cycle 3 et 150 associations sportives des Collèges.

Cette opération s'est inscrite dans le plan de féminisation ambitieux que la Fédération Française de Football a élaboré dans le but de développer la présence des femmes dans la pratique, l'arbitrage, la formation et les instances et de contribuer ainsi à l'égalité hommes – femmes.

Faisant suite au courrier envoyé à Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académies par la Fédération Française de Football, nous vous rappelons le mode opérationnel de cet évènement.

L'opération « le football des princesses », et ses 2 plans, **sportif et artistique**, se décline ainsi :

1/ De quoi s'agit-il ?

Une association sportive filles collège, catégorie benjamine ou minime, une association sportive filles lycée, s'engagent à :

- Participer à des rencontres sportives de football
- Réaliser une vidéo de 3 minutes sur un des thèmes suivants, en relation avec l'équipe de France de football féminine :
 - Emotion : plaisir, joie, enthousiasme, convivialité
 - Solidarité : approche collective, entraide
 - Respect : partenaires, adversaires, arbitres
 - Supporters : comportement, mixité sociale, mixité des générations

Cette vidéo peut être un texte mis en scène, une BD, des affiches, une chorégraphie, une chanson, etc...

.../...



- 2 -

2/ Comment s'inscrire ?

- Sur le site de www.fff.fr, onglet « foot des princesses », entre le 4 novembre et le 30 novembre.

3/ Qui peut s'inscrire ?

Toutes les équipes filles des associations sportives des collèges, catégories benjamines, minimes et lycées composées d'au moins 5 joueuses. Les filles doivent être licenciées à l'UNSS. Les élèves des sections sportives peuvent participer à l'opération.

4/ Que peuvent gagner les AS ?

«Une journée avec les BleuEs » lors de France – Hongrie le 7 mai 2014 lors de la phase qualificative à la Coupe du Monde 2015.

5/ Qui peut gagner ?

2 équipes benjamines et 2 équipes minimes filles des collèges, 4 équipes des lycées, remplissant les conditions : rencontres sportives + vidéo.

6/ Comment gagner ?

Un nombre de points (30 maximum) sera accordé en fonction des rencontres organisées au niveau district, départemental et/ou académique.

Un nombre de points (20 maximum) sera accordé à la vidéo, visionnée par un jury régional.

Un jury national désignera les équipes gagnantes.

Les critères et le fonctionnement des jurys seront envoyés aux AS engagées dès la mi-décembre 2013.

7/ Calendrier :

- Inscriptions entre le 4 novembre et le 30 novembre 2013 ;
- Points des rencontres, critères et fonctionnement des jurys : mi - décembre 2013 ;
- Jurys régionaux avant le 30 mars 2014 ;
- Jury national les 10 et 11 avril 2014 ;
- Invitation par l'équipe de France et la FFF : «Une journée avec les BleuEs » le 7 mai 2014.

Vous remerciant par avance pour votre précieuse collaboration, et restant à votre disposition pour tout complément d'informations,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Laurent PETRYNKA
Directeur national de l'UNSS

Brigitte HENRIQUES
Secrétaire Générale de la FFF